



HAL
open science

Information multimodale en Aquitaine : état des lieux

Anne Legay, Christophe Marcadet

► **To cite this version:**

Anne Legay, Christophe Marcadet. Information multimodale en Aquitaine : état des lieux. [Rapport de recherche] Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU). 2006, 20 p., urls dans le texte. hal-02150505

HAL Id: hal-02150505

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02150505>

Submitted on 7 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Information Multimodale en Aquitaine

État des lieux

Certu

centre d'Études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme
et les constructions publiques
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
téléphone: 04 72 74 58 00
télécopie: 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Avis aux lecteurs

La collection Rapports d'étude du Certu se compose de publications proposant des informations inédites, analysant et explorant de nouveaux champs d'investigation. Cependant l'évolution des idées est susceptible de remettre en cause le contenu de ces rapports.

Le Certu publie aussi les collections :

Dossiers : Ouvrages faisant le point sur un sujet précis assez limité, correspondant soit à une technique nouvelle, soit à un problème nouveau non traité dans la littérature courante. Le sujet de l'ouvrage s'adresse plutôt aux professionnels confirmés. Le Certu s'engage sur le contenu mais la nouveauté ou la difficulté des sujets concernés implique un certain droit à l'erreur.

Références : Cette collection comporte les guides techniques, les ouvrages méthodologiques et les autres ouvrages qui, sur un champ donné assez vaste, présentent de manière pédagogique ce que le professionnel courant doit savoir. Le Certu s'engage sur le contenu.

Débats : Publications recueillant des contributions d'experts d'origines diverses, autour d'un thème spécifique. Les contributions présentées n'engagent que leurs auteurs.

Catalogue des publications disponible sur <http://www.certu.fr>

NOTICE ANALYTIQUE

Organisme commanditaire : Certu – SYS – TTS / Financé par la Drast sur le chapitre 91-16/30			
Titre : Information multimodale en Aquitaine			
Sous-titre : État des lieux	Date d'achèvement : Juin 2006	Langue : Français	
Organisme auteur : Cete du Sud-Ouest	Rédacteurs ou coordonnateurs : Anne Legay Christophe Marcadet	Relecteur assurance qualité : Roland Cotte (Certu/SYS/TTS)	
Résumé : <p>Le Certu, service technique central du ministère de l'équipement, qui assiste la direction des Transports Terrestres pour la mise en place de la Plate-forme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Information Multimodale, a proposé que les différents centres d'Études Techniques de l'Équipement fassent un état des lieux sur l'information déplacements dans leur zone d'action. Le présent document est l'état des lieux sur la Région Aquitaine; un document similaire concernant les Régions Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes a également été commandé au Cete du Sud Ouest.</p> <p>Cette étude a plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- donner une image à l'instant t des services et systèmes existants en région ;- mieux connaître les acteurs et leurs attentes ;- contribuer à favoriser les échanges d'informations sur les thèmes de la PREDIM. <p>L'objectif n'est PAS de réaliser un état des lieux exhaustif, qui deviendrait de toutes façons obsolète assez rapidement, mais plutôt de diffuser dans un délai raisonnable de trois à quatre mois un document qui puisse éventuellement être complété et corrigé dans un 2^e temps, le cas échéant en utilisant des outils que la PREDIM essaie de développer, comme le site www.predim.org ou l'annuaire des sources d'information multimodale PASSIM (http://passim.predim.org). Les informations recueillies proviennent d'entretiens avec un petit nombre d'acteurs, mais aussi d'un travail bibliographique et sur le web.</p> <p>Dans les départements de la région Aquitaine, les conseils généraux et/ou les DDE diffusent des informations liées aux perturbations du réseau routier : chantiers, viabilité hivernale.</p> <p>En matière d'information concernant les transports collectifs, les conseils généraux fournissent les informations concernant les autocars interurbains et les transports scolaires. Les agglomérations de Agen, Arcachon, Bayonne, Bergerac, Bordeaux, Dax, Hendaye, Libourne, Mont de Marsan, Pau, Périgueux, Saint-Jean-de-Luz, Villeneuve-sur-Lot diffusent des informations (horaires notamment) la plupart du temps par internet. Dans la plupart des cas, il s'agit uniquement d'information « monomodale ».</p>			
Mots clés : Aquitaine, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Agen, Arcachon, Bayonne, Bergerac, Bordeaux, Dax, Hendaye, Libourne, Mont de Marsan, Pau, Périgueux, Saint-Jean-de-Luz, Villeneuve-sur-Lot, Information multimodale; information voyageurs, transport collectif, système d'information, Information routière		Diffusion : Certu, Certu/SYS/TTS	Web : oui
Nombre de pages : 20 pages	Tirage : 30 exemplaires	Confidentialité : accès libre	Bibliographie :

Sommaire

1. Contexte	7
2. Objectifs	7
3. Démarche	8
4. La région Aquitaine en quelques chiffres	8
5. Information routière	8
5.1 Sociétés concessionnaires	8
5.1.1 Les Autoroutes du Sud de la France (ASF)	8
5.1.2 UTE - Tunnel du Somport	9
5.2 Services du ministère de l'Équipement	9
5.2.1 Centre Régional d'Information et de Coordination Routières (CRICR) de Bordeaux	9
5.2.2 La Direction Départementale de l'Équipement de la Dordogne (24)	9
5.2.3 La Direction Départementale de l'Équipement de la Gironde (33)	9
5.2.4 La Direction Départementale de l'Équipement des Landes (40)	10
5.2.5 La Direction Départementale de l'Équipement du Lot-et-Garonne (47)	10
5.2.6 La Direction Départementale de l'Équipement des Pyrénées-Atlantiques (64)	10
5.3 Les collectivités territoriales	10
5.3.1 La Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB)	10
5.3.2 Le Conseil Général de Dordogne	10
6. L'information dans le domaine des transports publics en Aquitaine	10
6.1 La région	10
6.2 Les départements	10
6.2.1 Le département de la Dordogne	10
6.2.2 Le département de la Gironde	11
6.2.3 Le département des Landes	11
6.2.4 Le département du Lot-et-Garonne	11
6.2.5 Le département des Pyrénées-Atlantiques	11

6.3	Les réseaux de transports urbains	11
6.3.1	Agen	11
6.3.2	Arcachon	11
6.3.3	Bayonne	11
6.3.4	Bergerac	12
6.3.5	Bordeaux	12
6.3.6	Dax	12
6.3.7	Hendaye	12
6.3.8	Libourne	12
6.3.9	Mont de Marsan	12
6.3.10	Pau	13
6.3.11	Périgueux	13
6.3.12	Saint-Jean-de-Luz	13
6.3.13	Villeneuve-sur-Lot	13
7.	Autres moyens de transport	13
8.	Sources d'information	13
	Annexe : grille du questionnaire	

1. Contexte

La mise en place de services d'information multimodale est inscrite dans la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) depuis 2000 mais tarde à se concrétiser.

La PREDIM (Plate Forme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Information Multimodale) a été créée en 2001 afin de favoriser l'émergence de projets, la promotion et la diffusion des expériences menées par les différents partenaires, l'échange et la collaboration entre les acteurs du transport de voyageurs et de définir un système d'évaluation des services d'information.

Dans ce cadre, le Certu (Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques) a proposé à chaque Cete (Centre d'Études Techniques de l'Équipement) de réaliser un état des lieux de l'information multimodale dans les régions de sa zone d'action.

Rappel de quelques définitions :

- la multimodalité : entre une origine et une destination données, plusieurs moyens de transport ou chaîne de moyens de transport sont mis à disposition, l'usager doit faire un choix ;
- l'intermodalité : pour effectuer un trajet complet, l'usager doit emprunter plusieurs moyens de transport consécutivement ;
- l'information multimodale : ensemble d'éléments d'information sur les différents moyens de transport ou chaîne de moyens de transport disponibles sur un trajet. Elle est répartie en deux catégories :
 - o l'information à la préparation du voyage : description des réseaux, temps de parcours, distances parcourues, changements...
 - o l'information en temps réel pendant le voyage : temps d'attente, temps de trajet, perturbations éventuelles...

Remarque : peu de collectivités ou de services d'état ont développé de systèmes d'information multimodale, le présent document évoquera également les systèmes d'information uni modaux novateurs ou intéressants.

2. Objectifs

Les objectifs du Certu sont multiples :

- mieux connaître ce qui se passe sur le terrain ;
- donner une image à l'instant t des services et systèmes existants ;
- contribuer au réseau PREDIM ;
- éventuellement approfondir le travail avec les interlocuteurs les plus motivés.

Les connaissances dans le domaine de l'information transport au CETE du SO sont à acquérir, cette étude a donc également un aspect qualifiant.

L'objectif n'est pas de réaliser un état des lieux exhaustif, qui deviendrait de toutes façons obsolète assez rapidement, mais plutôt de diffuser dans les meilleurs délais un document de synthèse qui puisse éventuellement être complété et corrigé dans un deuxième temps, le cas échéant en utilisant des outils que la PREDIM développe, comme le site web ou l'annuaire PASSIM. Les informations recueillies proviennent d'une enquête papier, de quelques entretiens complémentaires avec les partenaires, mais aussi d'un travail bibliographique et de recherche sur Internet (voir le chapitre 3. Démarche).

3. Démarche

En première étape, un questionnaire a été rédigé et envoyé à toutes les autorités organisatrices de transport de la région sur la base de l'annuaire PASSIM. Le cadre figure en annexe. La date limite de réponse était fixée à fin janvier 2005, après une relance, neuf réponses sur vingt sont parvenues. Quelques compléments ont été obtenus par entretien téléphonique avec les partenaires, le reste des informations est issu de recherches sur Internet et autres sources documentaires. Des contacts ont été également pris auprès des services routiers au sujet de l'information routière.

4. La région Aquitaine en quelques chiffres

	Aquitaine
Population	2.988.395 habitants en 2003
Superficie	41.309 km ²
Densité	72 hab/km ²
Départements	Cinq départements :Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées Atlantiques
Zones urbaines	Bordeaux
Particularités	Région côtière, de montagne

Sources : statistiques de l'INSEE, site Internet de la région Aquitaine.

5. Information routière

Il est important de noter que le rôle de chaque acteur de l'information routière décrit ci-après est en perpétuelle évolution compte-tenu des effets attendus des lois de décentralisation. En effet, d'une part, l'importance du rôle des conseils généraux en particulier et des collectivités territoriales de façon générale en matière d'exploitation routière et, par conséquent, d'information routière va sensiblement s'accroître dans un futur proche alors que ce rôle est à l'heure actuelle assez réduit. D'autre part, les réorganisations induites des services de l'Etat vont redistribuer les missions et compétences aux organismes futurs.

5.1 Sociétés concessionnaires

5.1.1 Les Autoroutes du Sud de la France (ASF)

Les ASF gèrent les parties concédées des axes du réseau aquitain à partir des Directions Régionales d'Exploitation basées à Biarritz (A63,A64), Agen (A62), Brive (A89) et Poitiers (A10).

Les moyens de communication à l'intention des usagers des ASF sont :

- des panneaux à message variable (PMV) sur leur réseau ;
- Radio Trafic (107.7 FM) ;
- www.asf.fr ;
- le 08 92 70 70 01 (serveur vocal avec possibilité de joindre un opérateur entre 09h00 et 19h00).

5.1.2 UTE - Tunnel du Somport

Le tunnel du Somport, dont un tiers du parcours fait partie du territoire français, fait l'objet d'une convention entre la France et l'Espagne qui concède l'exploitation et la maintenance du tunnel au groupement d'entreprises UTE. Ces missions sont réalisées à partir du Poste de Contrôle et de Commande (PCC) à Canfranc (Espagne).

En terme d'information à l'utilisateur, existent les moyens suivants :

- des PMV sur le parcours de l'ouvrage ;
- www.miliarium.com/somport (en langue espagnole, en construction) ;
- le (00 34) 974 373 520 (standard avec un opérateur bilingue).

5.2 Services du ministère de l'Équipement

5.2.1 Centre Régional d'Information et de Coordination Routières (CRICR) de Bordeaux

Le CRICR Sud-Ouest est une structure interministérielle qui fonctionne 24h/24h toute l'année et qui a pour vocation de diffuser tout type d'information ayant trait aux :

- conditions générales de circulation ;
- restrictions poids-lourds ;
- perturbations hivernales ;
- grandes migrations estivales ;
- chantiers perturbants.

Pour mener à bien sa mission, il dispose des moyens suivant via le Centre National d'Information Routière (CNIR) :

- www.bison-fute.equipement.gouv.fr ;
- minitel 3615 route ;
- audiotex : 0826.022.022 ;
- carte fûtée.

Il est par ailleurs le relais de tous les gestionnaires de voirie du Réseau Routier National.

5.2.2 La Direction Départementale de l'Équipement de la Dordogne (24)

Le site internet www.dordogne.equipement.gouv.fr affiche un onglet infocruces pour connaître les routes coupées en période de crue des rivières ainsi que des liens CRICR et ASF.

5.2.3 La Direction Départementale de l'Équipement de la Gironde (33)

Le Centre d'Ingénierie et de Gestion du Trafic (CIGT) ALIENOR exploite l'ensemble des Voies Rapides Urbaines de Gironde. Il informe les usagers via ses outils :

- des PMV sur son réseau avec une couverture complémentaire programmée ;
- le site internet www.gironde.equipement.gouv.fr qui affiche les conditions de circulation en temps réel sur les voies rapides de Gironde ainsi qu'une carte des travaux prévus.

Radio France-Bleue – Gironde et Wit FM participent à une diffusion plus large de ces informations.

5.2.4 La Direction Départementale de l'Équipement des Landes (40)

L'axe A63/RN10 constitue l'enjeu essentiel pour l'information routière en provenance de la DDE 40. A cet axe sont affectés 2 PMV sur la RN10 gérés par le Centre d'Exploitation et d'Intervention (CEI) de Labouheyre.

Pour le reste du réseau exploité par la DDE, radio France-Bleue – Gascogne, ainsi que le journal Sud-Ouest, sont sollicités pour annoncer les conditions VH et les travaux.

5.2.5 La Direction Départementale de l'Équipement du Lot-et-Garonne (47)

La DDE 47 relaie ponctuellement des informations aux médias locaux.

5.2.6 La Direction Départementale de l'Équipement des Pyrénées-Atlantiques (64)

La DDE 64 utilise les moyens d'information suivants à destination des usagers :

- Le site internet www.pyrenees-atlantiques.equipement.gouv.fr (liens bison futé et autoroutiers) ;
- un PMV à Gan sur la RN134.

5.3 Les collectivités territoriales

5.3.1 La Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB)

Deux sources d'information sont mises à disposition par la CUB pour l'utilisateur :

- www.circulation-lacub.com (Bulletin d'info trafic et liste des travaux) ;
- point trafic phone 0 805 90 33 33.

5.3.2 Le Conseil Général de Dordogne

Le CG 24 affiche la liste des chantiers en cours via le site internet www.cg24.fr.

6. L'information dans le domaine des transports publics en Aquitaine

6.1 La région

La région a fait un lien entre son site Internet <http://aquitaine.fr> et le site de la SNCF sur les TER en région, <http://www.ter-sncf.com/aquitaine> et mène une politique active en faveur de l'utilisation des TER : politique tarifaire, modernisation des lignes et des matériels roulant, rénover les gares... Elle incite également les entreprises à faire transporter les marchandises par voies ferrées. Le projet de modernisation de la ligne TGV est en cours, il permettra de relier Paris en 2 heures au lieu de trois actuellement et se prolongera vers l'Espagne.

6.2 Les départements

6.2.1 Le département de la Dordogne

Le département de la Dordogne gère un réseau de cars interurbains. Les informations réseau et horaires sont disponibles sur internet sur le site du Conseil Général, www.cg24.fr. La restructuration du réseau est à l'étude.

6.2.2 Le département de la Gironde

Le conseil général gère le réseau de bus interurbain. Le réseau et les horaires sont disponibles sur internet, sur le site du Conseil Général, www.cg33.fr. Les agents des guichets et les conducteurs donnent l'ensemble des informations disponibles. Une étude de diffusion d'informations multimodales est en cours avec la CUB et le conseil régional. Des pôles d'échange entre cars interurbain, réseaux urbains (y compris le tramway à Bordeaux) et aux gares ont été aménagés, ou sont en cours d'aménagement. Il n'y a pas de doublons entre les liaisons ferroviaires et les liaisons par car.

6.2.3 Le département des Landes

Le département des Landes a mis en place sur son site Internet www.cg40.fr, une rubrique « transport » assez complète : plan, fiches horaires, adresses et numéros de téléphone des principaux points d'échanges de transports collectifs de la région : aéroports, gares, transports urbains du département. La RDTL (Régie Départementale des Transports Landais) diffuse également les horaires et les informations sur les services proposés par l'entreprise : accueil de groupes, location de cars...sur son site internet : www.rdtl.fr

6.2.4 Le département du Lot-et-Garonne

Le volet « transport » du site Internet du Conseil Général du Lot et Garonne www.cg47.fr donne les coordonnées des autocaristes, des gares, de l'aéroport et des loueurs de voiture. Le conseil général n'a pas de projet de développement de systèmes d'information, ou de favoriser l'intermodalité.

6.2.5 Le département des Pyrénées-Atlantiques

Le site internet www.cg64.fr évoque les différents modes de transport présents dans le département et les moyens de se renseigner pour le public.

6.3 Les réseaux de transports urbains

6.3.1 Agen

Le site de la communauté d'agglomération d'Agen www.agglo-agen.net comporte une rubrique transports urbains qui donne le plan du réseau, les horaires, les tarifs et la liste des dépositaires des titres de transports. Il y a 7 communes dans le PTU, un service de transport à la demande existe depuis juillet 2002. Le service ne pratique pas l'intermodalité ni l'information sur d'autres réseaux de transport. Les informations temps réel sur les perturbations sont données aux guichets.

6.3.2 Arcachon

La ville d'Arcachon a mis en place un système urbain de navettes électriques sur trois boucles, le plan, les horaires, les modalités d'accès et les tarifs sont disponibles sur le site internet de la ville www.arcachon.com. La rubrique transport comporte également des liens avec le site SNCF et l'aéroport, des informations sur les bateaux de transport en commun à destination du Cap Ferret ou touristique de découverte du bassin et quatre lignes de bus à destination de station balnéaires voisines : Cazeaux, Pyla, Aiguillon et Biscarosse. Les renseignements sont donnés par téléphone.

6.3.3 Bayonne

Le site de la ville de Bayonne www.bayonne.fr propose un lien avec le site de l'exploitant des bus www.bus-stab.com qui comporte toutes les informations : réseau, horaires (d'été ou d'hiver), les tarifs, des informations temps réel sur les perturbations et les travaux, du calcul d'itinéraire et les informations spécifiques aux PMR.

Les bornes d'information voyageurs donnent les temps d'attente. Un standard téléphonique permet également de disposer de l'ensemble des informations. La satisfaction de la clientèle en ce qui concerne l'information est prouvée par le baromètre : item « informations » crédité d'un taux supérieur à 80 %. Il n'y a pas d'information sur les autres modes de transport.

La ville de Bayonne a également mis en place un réseau de navette gratuite permettant de relier les parkings au centre ville, toute l'année.

6.3.4 Bergerac

La ville de Bergerac met à disposition les informations sur le réseau, les horaires mis à jour et les tarifs sur le site internet www.ville-bergerac.com, la centrale d'informations téléphoniques, auprès des conducteurs et aux guichets. L'intermodalité est pratiquée avec les transports ferroviaires : arrêt et horaires en cohérence.

6.3.5 Bordeaux

L'exploitant du réseau de transport en commun bordelais a mis en place un site internet très complet www.infotbc.com diffusant les informations sur le réseau, les horaires, les tarifs, les informations sur les perturbations en temps réel et du calcul d'itinéraire. Les bornes d'information voyageurs donnent les temps d'attente et les changements d'itinéraires. Un standard téléphonique dispose des mêmes informations. Les horaires du « bus du fleuve » sont également affichés. Des correspondances sont assurées en différents points de la ville avec les autres modes de transport sans informations multimodales particulières.

La CUB a initié la réflexion sur un projet de centrale de mobilité, associant les AOT présentes sur Bordeaux : train régional et TGV, transport aérien, car interurbain départemental...

6.3.6 Dax

Un point information est ouvert place de la gare et un standard téléphonique donne les informations sur le réseau, les horaires et les tarifs. Un service de transport à la demande vient d'être créé.

Le site internet de la communauté de communes du Grand Dax : <http://grand-dax.org> donne le plan des lignes et les horaires.

6.3.7 Hendaye

Un point information est ouvert place de la République et un standard téléphonique donne les informations sur le réseau, les horaires et les tarifs.

6.3.8 Libourne

Un service téléphonique, les agents de relation clientèle, les chauffeurs de bus et les guichetiers diffusent toutes les informations disponibles : réseau, horaires, tarifs, temps de trajet et modifications d'itinéraires. L'intermodalité n'est pas pratiquée et n'est pas envisagée.

Le site internet www.ville-libourne.fr donne le plan du réseau Libus.

6.3.9 Mont de Marsan

Le site de la ville de Mont de Marsan www.mont-de-marsan.org comporte une rubrique transport public qui donne le réseau urbain, les tarifs et les points de vente, il propose un lien avec le site de la RDTL www.rdtl.fr. Il donne également la liste des liaisons interurbaines possibles en car ou en train et les coordonnées des services habilités à donner les renseignements.

6.3.10 Pau

La STAP (société exploitante) diffuse sur son site internet www.bus-stap.com , le plan du réseau, les horaires, les tarifs, les modifications d'itinéraires et les chantiers, il fait également du calcul d'itinéraires. Un lien est proposé à partir du site de la ville de Pau www.pau.fr Les bornes d'information voyageurs donnent les temps d'attente. Le service « Texto bus » permet de disposer d'informations en temps réel sur les perturbations, grèves et tout événement modifiant les passages. Le centre d'information téléphonique, les conducteurs et les guichetiers diffusent également toutes les informations disponibles. Il n'y a pas de pratique intermodale en dehors des transports urbains.

6.3.11 Périgueux

La CAP (Communauté d'agglomération périgourde) diffuse sur son site internet une rubrique « PERIBUS » qui contient toutes les informations sur le réseau, les horaires et les tarifs. Les informations en temps réel : chantiers, perturbations...sont disponibles auprès des guichetiers. Il n'y a pas de pratique intermodale, ni de projet. Un service de transport à la demande est réservé aux personnes à mobilité réduite.

6.3.12 Saint-Jean-de-Luz

La ville met en place des navettes gratuites pendant l'été entre les parkings et le centre ville ainsi qu'une navette intercommunale sur deux lignes. Les informations sont disponibles par téléphone.

6.3.13 Villeneuve-sur-Lot

Toutes les informations sur le réseau, les horaires, les tarifs, les informations en temps réel sur les perturbations, les travaux et les modifications d'itinéraires sont disponibles sur un serveur vocal, auprès des guichetiers, des conducteurs et des agents de relation clientèle. Ce système est modeste mais cohérent avec la taille du réseau, il donne satisfaction. Pas d'intermodalité.

7. Autres moyens de transport

La région compte 6 aéroports :

- Agen : liaison avec Paris ;
- Pau : liaison avec l'Angleterre, Lyon et Paris ;
- Biarritz : liaison avec l'Angleterre et Paris ;
- Bergerac : liaison avec l'Angleterre ;
- Périgueux : compagnies charter et avions privés ;
- Bordeaux : nombreuses liaisons nationales et internationales...

8. Sources d'information

Les différentes sources d'information utilisées pour réaliser ce document sont :

- les réponses aux questionnaires des AOT avec une éventuelle collaboration de l'exploitant, et d'éventuels compléments obtenus par téléphone ;
- le site Internet de l'INSEE ;
- les sites Internet de la région, des conseils généraux et des villes ;
- le site de la PREDIM et plus précisément l'annuaire PASSIM ;
- les sites Internet des exploitants de réseaux de transport en commun ;
- la collaboration des services de l'Équipement.

Annexe

grille du questionnaire

Questionnaire :
« Information Multimodale »

L'information multimodale sert à **renseigner** tout « utilisateur » d'un quelconque mode de Transport (route, fer, air, TC, mer, fleuve, vélo, MAP...) **sur les modalités et conditions d'un déplacement ou d'un voyage** qu'il souhaite effectuer ou qu'il effectue.

L'intermodalité consiste en enchaînement de plusieurs moyens de transport pour un déplacement entre une origine et une destination. Elle est donc un constat technique d'une situation sur le terrain.

La mise en place de Services d'information multimodale est inscrite dans la loi SRU depuis 2001 mais tarde à se concrétiser.

Afin de recenser les collectivités possédant des services d'information multimodale et d'en connaître les caractéristiques principales, le CETE du Sud-Ouest lance ce questionnaire, destiné aux Autorités Organisatrice (questionnaire qui peut être rempli avec l'aide de(s) l'exploitant(s)). Les AOT ayant développé ou voulant développer des services d'informations multimodales pourront être contactés à la suite de ce questionnaire pour approfondir le sujet et ainsi faire reconnaître au niveau du CERTU leurs avancées.

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir renseigner celui-ci et de le retourner au :

<p>Cete du Sud-Ouest DAI / GMDI Boîte Postale C 33165 Saint Médard en Jalles Cedex à l'attention d'Anne Legay</p>
--

Réponse attendue avant fin janvier 2005

1 IDENTIFICATION DE L'AOT

1.1. Nom de l'Autorité Organisatrice de Transports :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Email :

Coordonnées de la personne qui répond à ce questionnaire

(uniquement pour des démarches complémentaires à cette enquête) :

Nom, Prénom : Téléphone :

1.2. Forme juridique de l'AO au 01/01/04 :

- Commune
- Communauté de communes
- Communauté d'agglomération
- Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM)
- Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)
- Autre, préciser:

1.3. Nombre de communes dans le PTU :

.....

2 CARACTERISTIQUE DU RESEAU

2.1. Sur votre réseau, existe-t-il un service de Transport à la Demande ?

Oui Non

Si oui, depuis quand et pour quel public ?

.....

2.2. Pratiquez-vous l'intermodalité avec :

Transports Urbains	oui	non
Transports Interurbains	oui	non
Transports Ferroviaires	oui	non

Si oui, comment

.....

.....

2.5. Comment l'utilisateur peut-il acheter son titre de transport ?

Magasins de vente

Bornes de vente

a) aux arrêts de transports

b) autre, à préciser :

.....

Dans les transports

Par téléphone portable

Par Internet

Autres :

2.6. Les utilisateurs peuvent-ils disposer d'autres informations (à préciser) sur les supports évoqués plus haut ?

Informations routières

De quel type :

Information sur le stationnement

De quel type :

Informations sur les autres modes de transports collectifs

De quel type :

Informations sur les transports scolaires

De quel type :

Informations sur les correspondances

De quel type :

Autres informations, à préciser :

2.7. Les services d'informations donne-t-il satisfactions ?

à l'AO	Oui	Non
Pourquoi ?		

à(aux) l'exploitant(s)	Oui	Non
Pourquoi ?		

aux clients	Oui	Non
Pourquoi ?		

2.8. Des enquêtes ont-elles été réalisées pour connaître les besoins en terme d'information multimodale que les utilisateurs souhaitent avoir ?

Oui

Non

Si oui, quelles en sont les conclusions ? (pouvez-vous nous communiquer ces résultats d'enquêtes)

.....
.....
.....
.....

2.9. Connaissez-vous d'autres systèmes d'information multimodale (plus ou moins innovant) ?

Non

Oui, lesquels ? qu'en pensez-vous ?

.....
.....
.....
.....

2.10. Envisagez-vous de mettre en place d'autres moyens d'information multimodale ?

Non

Oui, lesquels ?

.....
.....
.....
.....

2.11. Êtes-vous en contact avec d'autre(s) Autorité(s) Organisatrice(s) des Transports, des gestionnaires de voirie, des fournisseurs de données pour proposer une information multimodale aux utilisateurs ?

Non

Oui, lesquels ?

.....
.....
.....
.....

2.12. Connaissez-vous la PREDIM (Plate-forme de recherche et d'expérimentation pour le développement de l'information multimodale) ?

Oui

Non

Pour information, le site Internet de la Predim a pour adresse :

www.predim.org

2.13. Seriez-vous intéressé par une journée d'information et de réflexion sur la démarche et les systèmes d'informations multimodale plus ou moins innovant ?

Oui

Non

2.14. Observations diverses :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

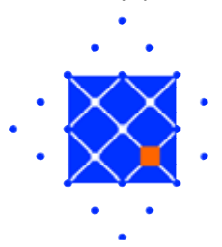
.....

Nous vous remercions d'avoir bien voulu répondre à ce questionnaire.

Contacts : Anne Legay (Tél. : 05 56 70 66 49 – Fax : 05 56 70 66 68)

Christophe Marcadet (Tél. :05 56 99 31 09)

Réseau
Scientifique
et Technique
de l'Équipement



Division Sécurité, Exploitation, Information Routières	Centre d'Études Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest
--	--

Rue Pierre Ramond
Caupian
BP C
33165
Saint-Médard-en-
Jalles
Cedex
téléphone
05 56 70 66 33
télécopie
05 56 70 67 33

© ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement du Certu est illicite (loi du 11 mars 1957).
Cette reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

Reprographie: CETE de Lyon ☎ (+33) (0) 4 72 14 30 30 (octobre 2006)
Dépôt légal: 4^e trimestre 2006
ISSN: 1263-2570
ISRN: Certu/RE -- 06-13 -- FR

Certu
9, rue Juliette-Récamier
69456 Lyon cedex 06
☎ (+33) (0) 4 72 74 59 59
Internet <http://www.certu.fr>